

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne

Le billet du président

Rétrospective 2008 et perspectives 2009

Lt col Vincent Piguet, président SVO

Une année pour le moins mouvementée pour l'armée et la politique de sécurité vient de s'achever. Monsieur le conseiller fédéral Samuel Schmid vient de passer la main, le 1er janvier 2009, à Ueli Maurer. Au cours des huit années qu'il aura passées à la tête du DDPS, il aura mené à chef, avec un certain courage, des réformes d'une ampleur et d'une complexité sans précédent pour notre organisation militaire. Qu'il en soit ici remercié !

Quant à son successeur, les attentes sont grandes à son égard, notamment en ce qui concerne la nomination du nouveau chef de l'armée et l'avenir du système de milice. L'agenda politico-militaire 2009 comporte des affaires importantes, telles que l'offensive contre le maintien de l'arme personnelle à domicile par l'initiative populaire pour une protection face à la violence des armes, l'initiative populaire du GSsA pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre qui aurait des conséquences dangereuses pour l'armée, l'industrie et l'économie nationale au cas où elle serait acceptée, ainsi que le message du Conseil fédéral pour le remplacement partiel du *Tiger* qui doit absolument être convaincant. L'initiative du GSsA visant à un moratoire sur les avions de combat menace de causer un nouveau débat de fond sur l'armée.

En ce qui concerne la vie de la SVO en 2008, je retiendrai notamment trois points positifs :

1. Le nombre encourageant d'adhésions de jeunes officiers (une trentaine); le recrutement se fait essentiellement lors des présentations de la SVO dans les écoles d'officiers. Merci au Major Nicolas Duc, responsable du recrutement au niveau cantonal pour son engagement et son efficacité.
2. L'avancement - discret pour l'instant, mais réel - des différents chantiers ouverts par le groupe de travail et coordonné par le div Pierre Winteregg. L'effort principal porte actuellement sur la modernisation de notre site internet et sur la mise en valeur du réseau de compétences que représentent les 1250 membres de la SVO.
3. L'action caritative des officiers du coeur du 23 mai 2008, clôturée le 26 novembre à Verte-Rive par la remise de deux chèques de 20 000 francs (lire page suivante). La SVO, en partenariat avec les autres sociétés d'officiers romandes et l'Union des Sociétés Militaires Vaudoises, aura réussi à surprendre positivement de nombreuses personnes pas forcément favorables à l'armée, a fortiori à une société d'officiers.

Tout est loin d'être parfait cependant et beaucoup reste à faire dans de nombreux domaines. Un effort particulier devra notamment être fourni en 2009 par les quatre groupements de la SVO pour développer et renforcer les liens, avec les nouveaux membres certes, mais aussi avec les membres des anciens groupements « absorbés » lors de la réorganisation de la SVO en 2005. Si celle-ci a été réussie administrativement et financièrement, elle semble avoir eu comme dommage collatéral une diminution de l'attachement à la SVO et par conséquent une diminution de la participation du nombre de membres aux activités de celle-ci.

Dans ce sens, je compte sur vous, présidents et comités des quatre groupements pour mettre l'accent en 2009 sur la qualité des relations humaines avec vos membres: soyez imaginatifs, soyez audacieux, et surtout n'ayez pas peur de faire confiance aux jeunes!

En ce début de nouvelle année, je félicite vivement les nouveaux officiers et les officiers ayant fait l'objet d'une promotion. Je tiens ici à mentionner plus particulièrement le col EMG Philippe Rebord et le col Denis Froideveaux, promu au grade de brigadier le 1er janvier dernier. Le premier reprend les rênes de la brigade d'infanterie 2, tandis que le second assurera le commandement de la brigade d'infanterie de montagne 10 à titre d'emploi à temps partiel. Tous deux anciens présidents de la SVO, leur promotion méritée fait honneur à notre société et à notre canton. J'adresse également des remerciements chaleureux à tous les officiers libérés du service au 31.12.2008 pour l'énergie et le temps considérable consacrés, année après année, à servir le Pays. Une mention particulière aux brigadiers Martin Chevallaz et Claude Pfister, membres et amis fidèles de la SVO depuis des décennies.

Tous mes remerciements aussi aux comités et membres des quatre groupements de la SVO, aux responsables des sections cavaliers, sport et tir, aux membres du comité cantonal ou encore au comité d'organisation des officiers du coeur pour leur dévouement et leur enthousiasme!

Chères et chers camarades, je vous adresse mes meilleurs voeux pour que 2009 vous apporte beaucoup de joie et de succès dans vos vies familiale, professionnelle et militaire.

Avec mes salutations amicales

Votre président

Défense

SVO - Société vaudoise des officiers

Case postale 3906 - 1002 Lausanne

Remise de 40 000 francs à Swisscor et Swiss Disabled Sailing team

La Société vaudoise des officiers a clos son année 2008 de la meilleure des manières dans la salle du Général Guisan à Pully. Grâce au succès enregistré à Yverdon-les-Bains, lors de la soirée de gala des officiers du coeur du 23 mai, à laquelle pas moins de 500 personnes ont participé, la SVO est parvenu à atteindre l'ambitieux objectif qu'elle s'était fixé de rassembler un important montant pour financer deux projets caritatifs d'importance. Le tout grâce à une tombola rondement menée. Une tombola qui, pour l'anecdote, aurait pu mal tourner, puisque une heure avant le début de la manifestation, la liste des lots était toujours introuvable sur l'ordinateur des organisateurs. Un incident qui a trouvé une heureuse issue, une demie heure avant le début de la soirée.

Au final, la SVO a récolté plus de 35 000 francs, une somme qu'elle a ensuite arrondie à 40 000. Le 26 novembre, en présence d'Adolf Ogi, ancien conseiller fédéral, les officiers du coeur, accompagnés de plusieurs sportifs de l'extrême, de navigateurs et de champions du sport handicap, ont donc remis deux chèques de 20 000 francs à la Fondation Swisscor et l'Association Swiss Disabled Sailing. La première organise des camps médicalisés en Suisse pour cent enfants, victimes de situation de conflit ou de crise dans leur pays. La seconde est la référence suisse pour la voile handicap de compétition. Elle a pour ambition de participer aux championnats du Monde et aux Jeux paralympiques avec un groupe de régatiers à mobilité réduite.

« Cette cérémonie constitue le point d'orgue d'une aventure palpitante », a souligné dans son discours Vincent Piguet, le président de la SVO. Une aventure qui aura duré pas moins de 18 mois pour l'ensemble des associations d'officiers et l'Union des Sociétés Militaires Vaudoises, réunies pour l'occasion sous le label des « officiers du coeur ». Avec cet événement et la remise des chèques, les officiers sont parvenus à surprendre positivement, là où l'on n'attend pas forcément une société telle que la nôtre, tout en mettant en valeur les qualités et les compétences qui lui sont propres. « J'ai découvert une nouvelle dimension que celle ordinairement donnée à la SVO et cela au travers des officiers du coeur », a par exemple souligné Jean-Daniel Henchoz, président de la fondation pour les handicapés, « Sport et solidarité ». Les médias ont d'ailleurs accordé un large écho aux deux événements.

De son côté, l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi, qui assure le patronage de la fondation Swisscor, a salué avec l'enthousiasme qu'on lui connaît le geste des officiers du coeur. Visiblement enchanté, l'ancien président de la

Confédération a promis à la SVO d'être désormais présent quoi qu'elle organise.

Forts de cette expérience, les officiers du coeur ont pour ambition de réitérer leur action en 2010. Rendez-vous est d'ores et déjà pris.



Légende: de g. à d. div André Liaudat (président de Swisscor), Adolf Ogi (ancien conseiller fédéral), It col Vincent Piguet (président de la SVO) et Michel Darbre (président de Swiss Disabled Sailing)



Légende: de g. à d. Georges Scherler (voile, Paralympics de Sydney) Philippe Moerch (champ. du monde de sport handicap), Stève Ravussin (navigateurs), Anne-Sophie Thilo (navigatrices), Anne Othenin-Girard (champ. du monde de sport handicap), Jean Troillet (alpiniste-aventurier) et Olivier Gyga (Swiss Disabled Sailing)

Compte-rendu

Manuel de la protection rapprochée

Le temps des gardes du corps avec un muscle à la place du cerveau est définitivement révolu. Les changements politiques, économiques, sociaux, sociétaux, techniques, s'accélèrent et se répercutent sur la sécurité - ou plutôt, sur l'insécurité des personnes, ce qui requiert une évolution et une remise en cause en continue de la profession de *Bodyguard*.

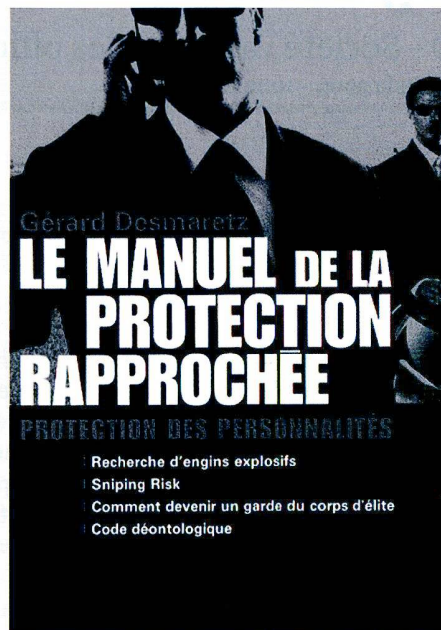
Les gardes du corps n'ont pas le droit à l'erreur, ou alors si peu... Et encore, faut-il que l'épisode se déroule à l'insu des caméras. La chose n'est pas facile. L'Agent de protection rapprochée est un technicien de la sûreté et de la sécurité capable d'adapter les mesures de protection au niveau et à la nature de la menace. Les risques n'ont jamais été aussi nombreux, voire aussi diffus : terrorisme, grande criminalité, troubles psychiques, mal être, crime organisé, industrie de l'enlèvement, grands bouleversements, etc. Dernière tendance, le désir de se suicider en se faisant abattre par policiers interposés en situation de légitime défense, non sans avoir entraîné auparavant des victimes innocentes dans la mort. Les besoins en protection rapprochée concernent aussi bien les hommes politiques, les hommes d'affaires, les expatriés, les ONG, les stars, que les personnages clé de notre économie.

La mission de l'APR ne se résume absolument pas à protéger le « principal » d'une agression quelconque. C'est aussi une mission d'assistance dans la vie de tous les jours, comme le démontre l'exemple suivant. Le PDG d'un grand groupe industriel s'écroule, victime d'un malaise cardiaque. Son ange gardien prévient les secours pour une évacuation par hélicoptère, lui sauvant probablement la vie. Cela aurait pu tout aussi bien être un accident vasculaire cérébral. La profession n'autorise aucun amateurisme et encore moins l'improvisation.

La profession d'APR reste contraignante et très exigeante à bien des égards. C'est se préparer à la survenue d'événements redoutés qui peut être ne se produiront jamais. Quand bien même ceux-ci surviendraient, le GdC ignore où, quand, comment et combien d'agresseurs seront de la partie. Le paradoxe de la mission : se préparer à affronter une situation « inconnue » possible, en mettant tout en œuvre pour que celle-ci ne se produise jamais.

Le *Manuel de la protection rapprochée* est la suite logique du *Manuel du garde du corps* (4^e réimpression), du même auteur qui nous fait partager sa connaissance de la profession. Il nous convie à découvrir cette profession à travers de nombreuses situations réelles qui servent et étaient le propos.

Gérard Desmaretz



Nouvelles brèves

Mission de garde pour la SWISSCOY

11.12.2008 - Dès la mi-décembre et conformément au roulement établi, la compagnie d'infanterie de la SWISSCOY sera chargée pendant deux semaines de la garde du camp du quartier général de la KFOR (Kosovo Force) à Pristina.

Depuis le début de l'engagement, la SWISSCOY assume des tâches de sûreté dans la région de Prizren comme partie de la Multinational Task Force South. Grâce à une collaboration rodée entre les partenaires allemands et autrichiens, la SWISSCOY est également engagée dans d'autres territoires du Kosovo. Dès le 15 décembre 2008 et pour la première fois, la compagnie d'infanterie de la SWISSCOY sera chargée pendant deux semaines de la garde du quartier général de la KFOR à Pristina.

La mission de base de la SWISSCOY au Kosovo reste toutefois inchangée. Grâce à sa présence et à la disponibilité du service d'ordre, un environnement sûr, une liberté de mouvement et une prévention contre des troubles violents doivent toujours être garantis.

La KFOR adapte continuellement ses structures et ses missions à la situation actuelle au Kosovo. Il en découle que des tâches spécifiques (*tasks*) sont accomplies par rotation des contingents nationaux. L'objectif de cette rotation est d'améliorer l'efficacité et la collaboration entre les nations. La compagnie d'infanterie de la SWISSCOY accomplit actuellement son service au nord du Kosovo.

François Furrer, suppléant du chef de la Communication SWISSINT